

Développement des corridors écologiques de l'Île-Perrot

Atelier de montage et gestion de projets urbains

Mise en contexte

Situation géographique

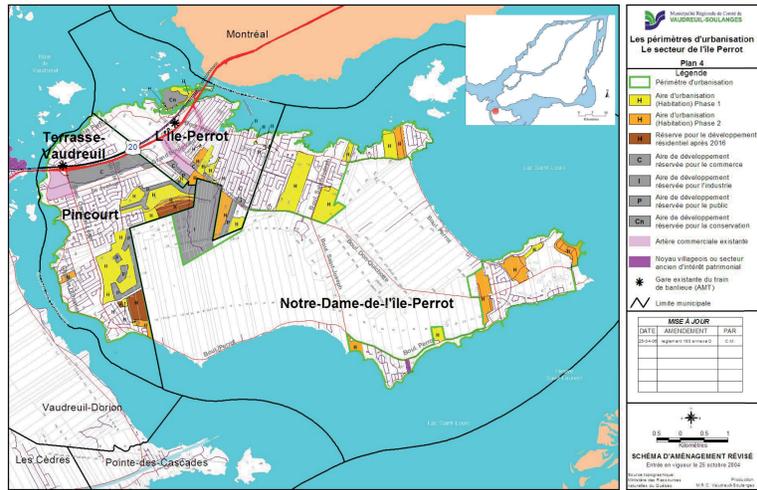
L'Île-Perrot fait partie de la MRC de Vaudeuil-Soulanges, elle est composée de quatre municipalités. Située à l'ouest de la métropole, en bordure du fleuve Saint-Laurent et du lac Saint-Louis. Elle est passée de petit village agricole à une banlieue de la métropole de Montréal.

Historique

Dès 1670, l'Île-Perrot passe en près d'un siècle d'un simple comptoir de traite à une communauté de 300 habitants à un point de convergence des grandes routes qu'empruntent les explorateurs. Aujourd'hui, l'Île-Perrot est divisée en quatre municipalités.

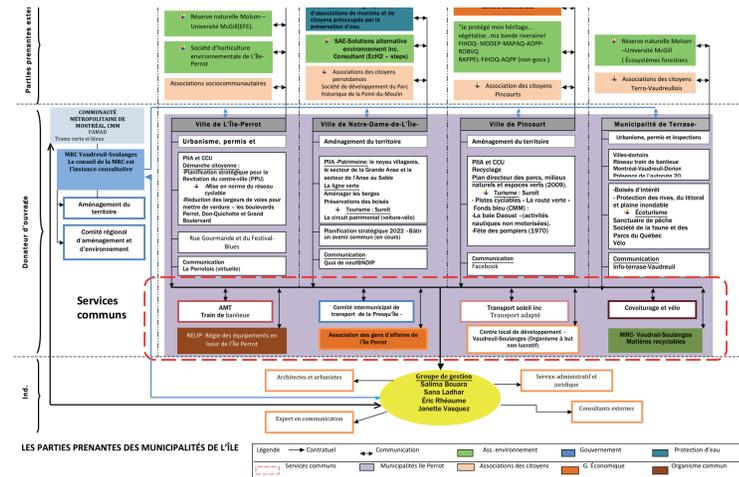
Observation

Aujourd'hui l'île fait face à une explosion démographique, il y a un besoin de terrain pour répondre à la demande. Sur l'île il y a une grande concurrence entre la conservation et le développement de la zone verte afin d'accueillir de nombreux jeunes ménages.



La gestion de l'urbanisation, Schéma d'aménagement, MRC de Vaudeuil-Soulanges. Source http://www.mrcvs.ca/sites/default/files/documents/schema-aménagement/Chap_3

Les parties prenantes



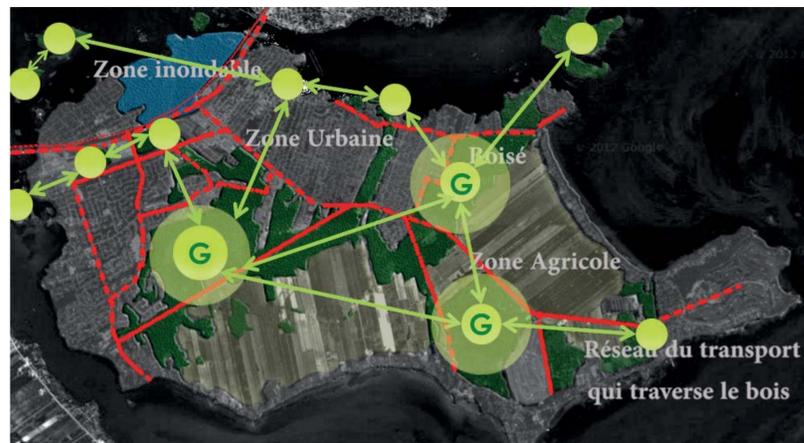
Les parties prenantes clés

Les acteurs principaux	Orientation	Outils	Intérêt
CMM	financement + mesure d'accompagnement	PMAD - fond vert bleu	Fort
Les ministères: CRE, MDDEP, MRNF, VIA/MROTI	Conclure des accords avec municipalité les entreprises de conservation pour assurer le projet	Les programmes spécifiques du financement, les programmes de conservation, réglementation et les programmes d'aménagement.	Fort
Municipalité Île-Perrot	Pouvoir légitime et fonctionnel experte dans le domaine	Loisement et zonage PPU Règlement sur le boisé	Moyenne
Municipalité Notre-Dame-de-l'Île-Perrot	Pouvoir légitime et fonctionnel experte dans le domaine. Elle possède déjà une vision écologique pour son territoire et une vision de protection	Règlement sur le boisé et sur les zones inondables Loisement et zonage PPU	Moyenne
Municipalité Pincourt	Pouvoir légitime et fonctionnel experte dans le domaine. Plus orienter vers le développement urbain, et industrielle.	Il ont déjà un programme de protection des boisés Moyen financier très limité Loisement et zonage PPU Règlement sur le boisé	Faible
Organisme de conservation	Possède une grande connaissance dans le domaine d'environnement	Programme pour les propriétés foncières, cartographie Plan de gestion de la mise en valeur des espaces verts	Fort
Association citoyenne	Veuilnt établir un lien entre les résidents et les municipalités. La protection du patrimoine naturel et bâti. Ils veulent plus d'activité de loisir. Abiout. Connaissance du terrain, crédibilité au près des citoyens	Atelier, conférence	Moyenne

Corridors écologiques



Île-Perrot Sources : google maps. Modification Sana Ladhar



Zone Inondable (blue), Réseau de Transport (red dashed), Zone Urbaine (grey), Corridor Écologique (green), Boisé (green), Noyau Génétique de la Biodiversité (G), Zone Agricole (yellow), Noyau de Transition (yellow circle). Île-Perrot Sources : google maps. Modification Sana Ladhar

Le couvert forestier de L'Île-Perrot

Le couvert forestier de l'Île-Perrot a été fragmenté à cause de l'activité anthropique (urbanisation, agriculture et transport). Afin de rétablir l'équilibre écosystémique de l'île, il faut établir des liaisons entre les noyaux génétiques avec l'aménagement d'un corridor écologique.

Définir un corridor écologique

Le corridor écologique est « un lien fonctionnel entre des écosystèmes ou d'habitats fauniques permettant la dispersion et la migration d'une espèce ou d'un groupe d'espèces interdépendantes » (Une ceinture verte grandeur nature, 2012). Le rôle principal d'un corridor vert est de rétablir la connectivité naturelle entre les noyaux de la biodiversité (flore et faune).

Problématique

L'Île-Perrot fait aujourd'hui face à une nouvelle phase de développement urbain dû à la croissance démographique. Les phases de développement précédentes sur l'île ont causé la fragmentation des espaces naturels. Cette fragmentation a morcelé les noyaux génétiques et a entraîné une perte de biodiversité et un déséquilibre des écosystèmes. Ce déséquilibre entraîne une perte de la qualité des services que l'environnement nous offre: que ce soit le contrôle des crues, la qualité de l'eau et de l'air et même la pollinisation des récoltes.

La ceinture verte est un concept émergeant de conservation et de développement adopté par la CMM. Par conséquent, il est méconnu par la société civile et des municipalités. Souvent, il est confondu avec le verdissement.

L'île Perrot fait face à un système de gouvernance décentralisé, les parties prenantes ont des intérêts divergents. Ce qui constitue un grand défi pour la mise en œuvre du projet.

Les enjeux

La réalisation d'un corridor écologique sur l'Île-Perrot nous met face à plusieurs enjeux qui touchent différents volets environnementaux, sociaux, financiers et juridiques. En fait, chaque municipalité possède son propre schéma d'aménagement qui répond à ses besoins locaux indépendamment des municipalités voisines. Il y a un manque de concertation et il faudrait réunir ce qui est éparé. Or aujourd'hui, la CMM propose l'implantation d'un corridor écologique qui passe par les quatre municipalités de l'Île-Perrot. Cette situation nous amène à mettre l'accent sur certains enjeux tel que:

- la production d'un plan de gestion et ou d'aménagement concerté pour l'ensemble de l'île Perrot
- la concertation du financement;
- la mise en place d'un statut de conservation.

Les risques

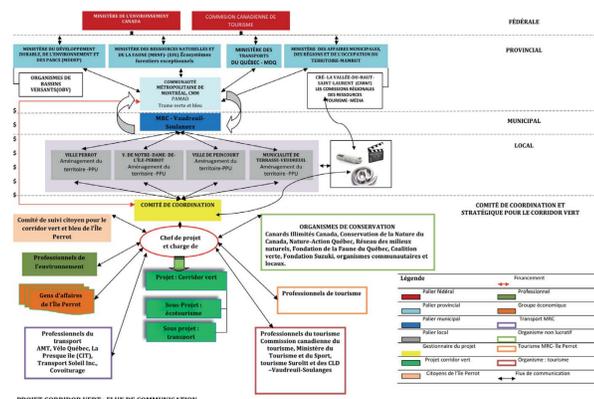
Le projet du corridor écologique fait intervenir de nombreuses parties prenantes qui ont des intérêts différents voire même divergents. De plus, le processus de la réalisation d'un tel projet d'aménagement écologique s'inscrit dans la durée et est d'autant plus dispendieux. Dans un tel contexte, il est possible ce cerner de très nombreux risques de blocage du projet. Il va de soi qu'il est primordial d'identifier les risques possibles et d'analyser les mesures d'atténuation et de réussite avant le lancement du projet. Les risques qui peuvent bloquer le projet:

- le refus d'une partie prenante d'adhérer au projet
- le propriétaire particulier de terrain municipalité;
- le manque de fonds, arrêt d'une subvention, discontinuité d'un financement;
- changement politique et juridique.

La stratégie

La stratégie a été élaborée pour mettre en place un processus de planification interactif afin d'atteindre les objectifs négociés. La première phase de la stratégie est l'analyse du lieu en lien avec le concept d'aménagement qui est l'implantation du corridor écologique après avoir consulté les spécialistes de la question et avant de proposer le projet aux municipalités. La phase suivante implique la mise en place d'un visioning afin d'avoir le point de vue de chaque partie prenante. Le processus se poursuit avec l'émission de propositions qui seront débattues puis négociées. Et la phase finale est le lancement du projet.

L'analyse organisationnelle du projet



Le comité de coordination

